

06 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 6 décembre 2002](#)

## Eclairage des F-16

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un contrat de fourniture de kits de modification pour l'éclairage externe des F-16 de la composante aérienne, pour l'utilisation des visières pour la vue de nuit, "Night Vision Goggle" (NVG).

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un contrat de fourniture de kits de modification pour l'éclairage externe des F-16 de la composante aérienne, pour l'utilisation des visières pour la vue de nuit, "Night Vision Goggle" (NVG).

La visière pour la vue de nuit du pilote F-16 est automatiquement tempérée lors de surexposition en luminosité afin d'éviter l'éblouissement. La présence de sources lumineuses non compatibles ont malheureusement le même effet, rendant invisibles d'autres informations de grande importance (données de cockpit, objectifs au sol, avions ennemis). Masquer et filtrer l'éclairage extérieur des avions afin d'exécuter, dans des conditions garantissant la sécurité des opérations, qui exigent la vue de nuit, est dès lors nécessaire. Le compromis entre la nécessité opérationnelle et l'éclairage standard se trouve dans l'application d'un éclairage filtré "Night Vision Friendly", qui diminue les interférences avec le NVG, et satisfait aux exigences minimales de la réglementation de l'"International Civil Aviation Organisation" (ICAO). La composante maintiendra en service 90 avions F-16 MLU qui devront donc être équipés du kit de modification "NVG Friendly".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe